

Ecrit par le 18 mai 2026

'Comment partager l'eau en France ?', un livre-somme, fruit du travail d'une centaine de scientifiques



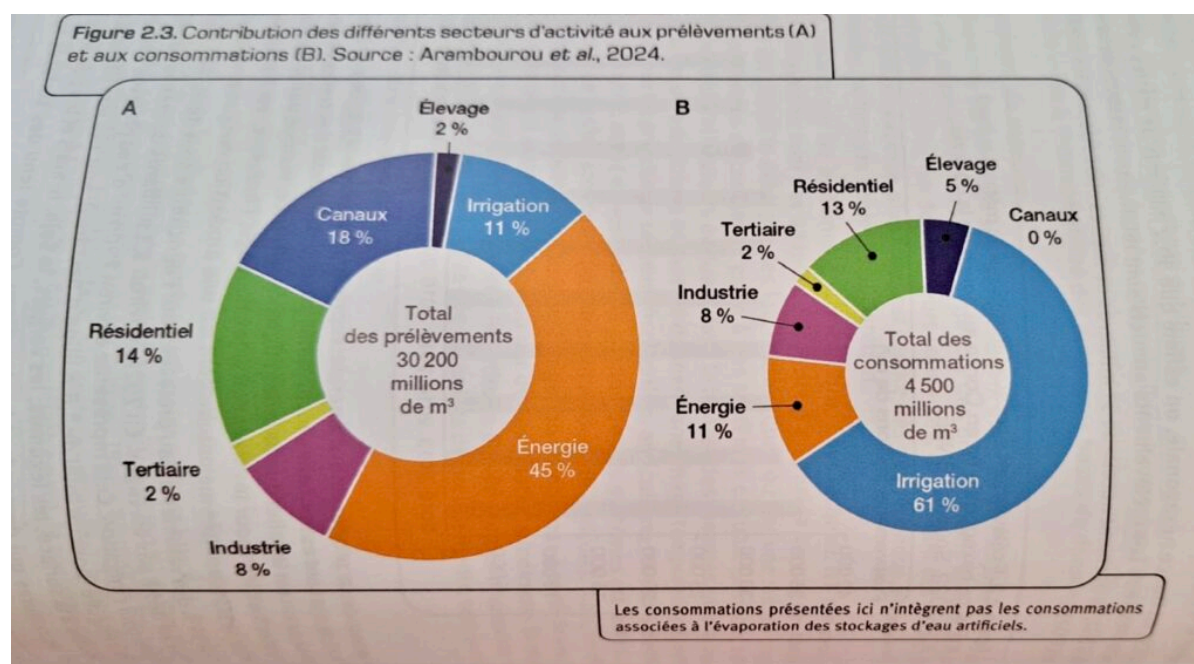
Ils sont chercheurs, spécialistes, experts dans leur domaine, travaillent à Aix-en-Provence, Montpellier, dans les nombreux centres de l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement) de France, dans des universités, au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), à l'Office Français de la Biodiversité ou encore à la Société du Canal de Provence du Tholonet, et ils ont mis en commun leurs cellules grises et leurs connaissances.

Dans cet ouvrage de 184 pages, en une dizaine de chapitres, ils posent des questions simples, mais dont les réponses sont plutôt complexes. Va-t-on réellement manquer d'eau ? Quelle quantité d'eau utilisons-

Écrit par le 18 mai 2026

nous ? Comment se partager l'eau comme bien commun ? Quelle sobriété en eau ? Quelle place pour les ouvrages de stockage ?

Quelques idées-forces d'abord pour savoir d'où on part : la planète est recouverte de 72% d'eau qui est principalement stockée sous forme d'eau salée. Mais l'eau douce ne représente que 2,8%, qu'elle soit liquide, solide ou gazeuse. « En France, chaque année, un peu plus de 500 milliards de mètres cubes d'eau tombent du ciel (pluie et neige) et 60% de ce volume rejoint le sol puis s'évapore. Et l'eau est prélevée pour la production d'énergie, l'industrie, les usages domestiques, l'alimentation des canaux de navigation et la production animale et végétale. »



Statistiques que l'on peut retrouver dans le livre.

Mais cette eau peut être polluée par de la matière organique, comme les solvants, pesticides et métaux lourds, et par des bactéries. « C'est le cas des eaux industrielles, domestiques et agricoles », précisent les auteurs de cette étude collective.

Autre information : en 2020, en France hexagonale, on estime que 30,2Mrds m³ d'eau ont été prélevés. La production d'énergie en représente 45% destinés au refroidissement des centrales nucléaires (comme celle que nous avons à Tricastin, au bord du Rhône). Et 90% du volume prélevé pour l'agriculture est dédié à l'irrigation (surtout pour les légumes et les fruits).

Concernant le débit de l'eau, « on attend dans les décennies à venir, avec le changement climatique, des baisses d'étiage mais aussi de crûes extrêmes », avec alternance entre phénomènes de canicule et épisodes d'orages cévenols. Les besoins sont plus grands en été, haute saison du tourisme avec une surfréquentation des lieux de baignade, les besoins en eau pour les services d'incendie, l'agriculture, les campings, les espaces, vert. Avec conflits possibles entre les différents usagers. On se souvient de la

Ecrit par le 18 mai 2026

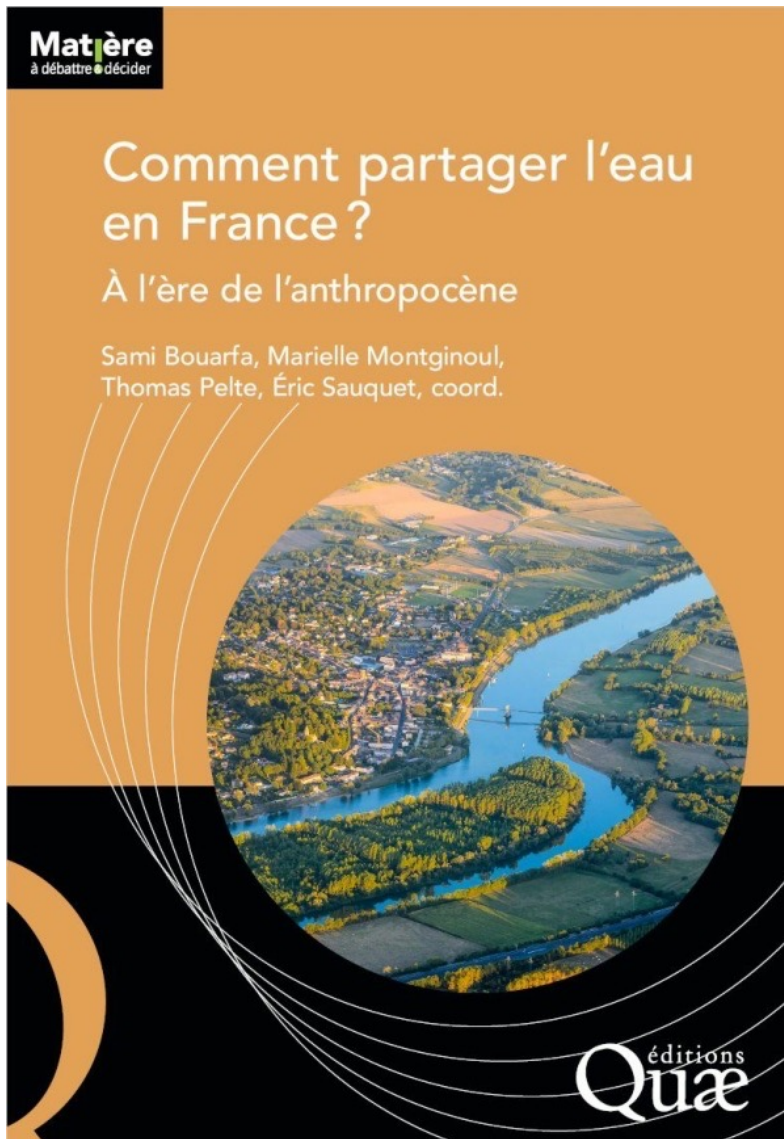
sècheresse de 2022 en Vaucluse, quand il a fallu envoyer des citernes d'eau potable sur le Plateau de Sault. Et quand la production hydro-électrique a diminué en raison du niveau d'eau du barrage de Serre-Ponçon.

Et le stockage de l'eau, avec par exemple « la retenue de Caussade », « Sainte-Soline » et les « mégabassines », a donné lieu à nombre heurts entre forces de l'ordre et population locale. La gestion de crise relève de la préfecture en période d'étiage sévère qui publie des arrêtés temporaires de restriction en fonction des nécessités (abreuver le bétail, irriguer les productions agricoles, refroidir le process industriel et les centrales nucléaires). Avec interdiction de laver les voitures, remplir les piscines et arroser pelouses et terrains de golf.

Dans ce livre, il est aussi question des progrès réalisés par les agriculteurs, au fil des ans, ils ont su s'adapter. Avec le goutte à goutte, les haies qui protègent les cultures du vent asséchant, les ombrières, les couverts végétaux comme le paillage entre les rangs de vignes, d'arbres et de cultures, l'apport de variétés résistantes au stress hydrique. Sans oublier « l'agroécologie qui représente une alternative à l'agriculture intensive, productiviste, basée sur l'artificialisation des cultures avec les engrais et intrants de synthèse et d'énergies fossiles. »

C'est dans la concertation et sur un diagnostic partagé que des solutions peuvent être définies pour avoir un accès équitable à l'eau, ce patrimoine naturel, ce bien commun et précieux. Pour gérer les eaux traitées dans les stations d'épuration, le besoin de leur désinfection et le suivi de leur qualité. Est citée également la valorisation des nutriments présents dans les eaux traitées pour en faire profiter les cultures. En conclusion, préconise ce collectif d'experts, « il faut mettre en place des outils de planification pour éviter d'aggraver les pénuries d'eau, créer des inégalités et engendrer des dépenses publiques non négligeables au service d'un petit nombre. »

Écrit par le 18 mai 2026



© Éditions Quæ

Contact : *Comment partager l'eau en France ?* - [Éditions Quæ](#) - 28€

Ecrit par le 18 mai 2026

(Vidéo) Aurav, Le prochain séminaire Nature en ville aura lieu à l'Autre scène de Vedène



La 7e édition du séminaire 'Nature en ville' conduit par l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse -Aurav- aura lieu jeudi 5 décembre de 9h à 16h à l'Autre scène de Vedène.

Cette journée de partage et d'échange mettra à l'honneur les interactions dans les modes d'aménager, gérer et entretenir les espaces plantés de demain - en particulier les relations Eau-Sol et Plantes- et au cœur de celles-ci, les interactions humaines.

Le séminaire

a pour objet le déploiement de solutions fondées sur la nature au gré d'opérations de végétalisation et de renaturation en prenant en compte le changement climatique.

La journée est donc destinée aux professionnels

de la Maîtrise d'Ouvrage publique ou privée, à l'entreprise de gestion et d'entretien de ces nouveaux espaces, en passant par les paysagistes, entreprises du BTP (Bâtiments et travaux publics), pépiniéristes et bureaux d'études spécialisés ainsi que leurs partenaires et prestataires, afin d'initier une future et

Ecrit par le 18 mai 2026

dynamique coopération.



Écrit par le 18 mai 2026

Copyright Aurav

Le programme

Retour sur le recensement des projets de végétalisation des communes du Grand Avignon ; Interventions sur la production végétale locale ; Table-ronde sur l'évolution des pratiques des métiers autour du végétal en ville ; Atelier participatif et mise en réseau des acteurs locaux.

La journée 'Nature en ville'

est organisée par l'[Aurav](#), Le [Grand Avignon](#) et l'[Agence de biodiversité et d'environnement](#) (Arbe), avec le soutien de l'[Office français de la biodiversité](#).

Le Grand Avignon propose également

la découverte du long métrage 'La Puissance de l'arbre' mercredi 4 décembre, à partir de 18h30 au cinéma Utopia Manufacture, projection grand public qui sera ensuite suivie par un débat. Inscription obligatoire.

Les infos pratiques

7^e édition du séminaire 'Nature en ville', La nature en ville demain, dans ma commune. Jeudi 5 décembre de 9h à 16h. Café d'accueil à 8h30. A l'Autre Scène, avenue Pierre de Coubertin à Vedène. Inscription obligatoire [ici](#).

L'Atlas de la biodiversité du Grand Avignon déjà récompensé

Ecrit par le 18 mai 2026

grand avignon

Le Grand Avignon, qui procède actuellement à la création d'un atlas intercommunal de la biodiversité, vient de recevoir le soutien financier de 80 000€ de l'Office français de la biodiversité. Un bon départ pour cet inventaire des espèces naturelles déjà remarqué parmi les 158 candidats en lice d'un appel à projet national.

L'objectif principal de cet atlas est de recenser de manière exhaustive les différentes espèces naturelles présentes sur le territoire, et de sensibiliser les habitants et les acteurs économiques à la protection de la biodiversité.

Le projet, en cours de réalisation, bénéficie de la participation de sept communes pilotes qui ont entamé ce travail de recensement : Caumont-sur-Durance, Velleron, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Roquemaure, Sauveterre, Pujaut et Villeneuve-lès-Avignon. Quatre nouvelles communes rejoindront ce travail de recensement, renforçant ainsi la richesse de l'Atlas.

ce nouvel outil devrait contribuer à comprendre et préserver le patrimoine naturel et d'appréhender un aménagement durable, anticipé et intelligent du territoire.

MH

Ecrit par le 18 mai 2026

